



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Belvaux/Sanem, le 14 avril 2025

AVIS AU PUBLIC

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la demande suivante a été présentée en vue d'obtenir une autorisation:

Demandeur: **SA ARCELORMITTAL BELVAL & DIFFERDANGE**
Objet: **exploitation d'un pont roulant de la marque KRANBAU KÖTHEN GMBH, avec le numéro de construction 92.348/200-7648-0 et la désignation interne « Pont roulant PR01 » à Differdange, rue Emile Mark, Usine de Differdange**

Classe : **3A**
N° Dossier : **3A/2025/0352/183**

La soussignée, Bourgmestre de la Commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **14 avril 2025 au 29 avril 2025 inclus**.

Le dossier en question est à la disposition du public au service écologique de la Commune de Sanem.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire,

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz